

FRAISIERS & PETITS FRUITS LIGNEUX 2012/02 - 04.05.2012



Avertissement concernant l'anthonome du fraisier et du framboisier appelé aussi le « coupe-bouton » *Anthonomus rubi*



Les observations réalisées sur framboisier sauvage chez un producteur de framboises à **Malmédy** et sur ronce sauvage chez un producteur de fraises à **Wépion**, font état au 3 mai 2012, de la poursuite de l'émergence des adultes du « coupe-bouton », *Anthonomus rubi*, l'anthonome du fraisier et du framboisier.

Plantes-hôtes

Ce ravageur s'attaque au fraisier, au framboisier ou à la ronce.



Fig.1 Insecte adulte



Fig.2 Dégât sur fleur

Description

Adulte : L'adulte est un petit charançon qui mesure environ 4 mm de long, son rostre est très long et légèrement incurvé (Fig.1). Il est noir et recouvert d'une fine pubescence grise. Ses antennes très développées présentent un premier article beaucoup plus long que les autres.

Larve : La larve mesure 3 mm de long à son développement complet. Elle est de couleur blanche avec une tête brun clair et elle se tient souvent en position arquée.

Biologie et dégâts

L'**insecte adulte** passe l'hiver au sol dans les débris végétaux. Son activité reprend dès les premières chaleurs au printemps, le plus souvent en avril. Il commence par se nourrir des feuilles de fraisiers et, plus tard, il s'attaque aux fleurs. Les vrais dégâts apparaissent cependant lors de la ponte qui a lieu en mai. En effet, après l'accouplement, la femelle pond de 20 à 30 œufs dans les boutons floraux encore fermés (à raison d'un par bouton), à proximité des étamines, puis sectionne le pédoncule, ce qui empêche toute circulation de sève. On observe alors un **dessèchement des boutons qui restent pendus au pédoncule ou chutent** (Fig.2).

L'éclosion a lieu 5 à 10 jours après la ponte (fin mai – début juin). Dès ce moment, les **larves** consomment l'intérieur du bouton pendant plus ou moins 20 jours. La nymphose se réalise mi-juin au sein même du bouton, ainsi que l'éclosion de l'adulte qui se produit vers fin juin. Les anthonomes émergent alors du bouton, se nourrissent encore de feuillage ou coupent encore les boutons sans y réaliser de ponte, puis entrent en diapause (léthargie) jusqu'au printemps suivant.

Lutte

Il est conseillé aux producteurs qui ont constaté des dégâts en 2011 de traiter dès maintenant. En cas de doute, contacter le GFW.

Respecter les prescriptions d'usage.

Il faut choisir dans la liste ci-dessous un produit de l'une des deux matières actives autorisées pour la lutte contre l'anthonome en culture de fraisiers et contre les curculionidae en culture de framboisiers et de ronces fruitières (source www.phytoweb.fgov.be, le 28/03/2012) : **thiacloprid** et **lambda-cyhalothrine**.

1) **thiacloprid** :

CALYPSO

En fraisier plein air : maximum deux applications/an, à raison de 0,25 l /ha, délai avant récolte 3 jours

En fraisier sous serre tunnel : maximum deux applications/an, à raison de 0,25 l/ha, délai avant récolte 1 jour

2) **lambda-cyhalothrine** :

KARATE GARDEN

En framboisier : maximum deux application à intervalle de 21 jours, à raison de 20ml/l d'eau/20 m², délai avant récolte 28 jours

En ronce fruitière : maximum deux application à intervalle de 21 jours, à raison de 20ml/l d'eau/20 m², délai avant récolte 28 jours

KARATE GARDEN SPRAY

En framboisier : maximum deux application à intervalle de 21 jours, délai avant récolte 28 jours

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Fraises et Petits fruits »).

Gembloux, le 04 mai 2012

J. Zini¹ & **C. Fassotte**²

1. **Groupement des Fraisiéristes Wallons (GFW)**, Département Productions et filières, unité : Stratégies phytotechniques, chaussée de Charleroi 234, 5030 Gembloux (tél : 081/62 73 79 ; courriel : zini@cra.wallonie.be)

2. **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W)**, Département Sciences du vivant, unité : Protection des plantes et écotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).